



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-25716>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-25716**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités portuaires

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Gestion des déchets du Grand Port Maritime de Bordeaux

Description : Mise à disposition de contenants, collecte, traitement, suivi et gestion des déchets des terminaux du Grand Port Maritime de Bordeaux. Les spécifications techniques et modalités d'exécution des prestations sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Identifiant de la procédure : 76289dd3-e7d9-4a6c-b6b5-0edae4d44288

Identifiant interne : 24S01

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90510000 Élimination et traitement des ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront exécutées sur la circonscription du GPMB et plus particulièrement sur les terminaux portuaires du GPMB.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,430,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Déchets déposés par les navires, dits « déchets MARPOL»

Description : Ce lot comprend les déchets générés par le fonctionnement du navire et de sa tranche machine, les membres de l'équipage et les passagers. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum à 660 000 EUR

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90510000 Élimination et traitement des ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront exécutées sur la circonscription du GPMB et plus particulièrement sur les terminaux portuaires du GPMB

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2024

Durée : 36 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 660,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Pour apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat : - Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre (liste des véhicules, types de bennes/bacs, support de bacs,) ; - Liste des prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Arrêté préfectoral : le candidat fournira l'arrêté d'autorisation préfectorale délivrée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et concernant l'installation de traitement, de stockage temporaire ou permanent, objets du marché ou toute attestation de conformité de ces installations. - Autorisation de transport par route de déchets dangereux et/ou non dangereux pour les transporteurs prévoyant plus de 100 kg par chargement de déchets dangereux, ou plus de 500 kg de déchets non dangereux - Autorisation préfectorale : le candidat fournira une copie de son autorisation préfectorale pour l'exercice du négoce ou du courtage des déchets dangereux et non dangereux ou la preuve de la démarche de demande d'autorisation auprès de la préfecture, s'il prévoit des transferts transfrontaliers (import ou export)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Pour apprécier la capacité économique et financière du candidat : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat ainsi que le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles.

5.1.10 Critères d'attribution**Critère :**

Type : Prix

Description : Pondération (55%)

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (45%)

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2487556&orgAcronyme=d4t,](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2487556&orgAcronyme=d4t)

5.1.12 Conditions du marché public**Conditions de présentation :**

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/? page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2487556&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 09/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont prévues dans le CCTP.

Facturation en ligne : Autorisée

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme imposée Conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du contrat, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur notamment en cas de défaillance de l'un des membres du groupement.

Montage financier : Le règlement des dépenses se fera selon les modalités suivantes : - Mode de financement : Fonds propres du GPMB - Mode de paiement : Virement bancaire sous 30 jours

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de Bordeaux sur le fondement : - soit de l'article L 551-1 (référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat, - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre, - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Aussi, dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du courrier portant la décision

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui traite les offres : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : Déchets de céréales et oléagineux

Description : Ce lot comprend les déchets balayés suite au chargement ou déchargement de navires de céréales ou d'oléagineux, collectés par le service entretien du GPMB sur les quais de la zone portuaire. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum à 300 000 EUR

Identifiant interne : Lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90510000 Élimination et traitement des ordures

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront exécutées sur la circonscription du GPMB et plus particulièrement sur les terminaux portuaires du GPMB

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2024

Durée : 36 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 300,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Pour apprécier la capacité économique et financière du candidat : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat ainsi que le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Pour apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat : - Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre (liste des véhicules, types de bennes/bacs, support de bacs,) ; - Liste des prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Arrêté préfectoral : le candidat fournira l'arrêté d'autorisation préfectorale délivrée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et concernant l'installation de traitement, de stockage temporaire ou permanent, objets du marché ou toute attestation de conformité de ces installations. - Autorisation de transport par route de déchets dangereux et/ou non dangereux pour les transporteurs prévoyant plus de 100 kg par chargement de déchets dangereux, ou plus de 500 kg de déchets non dangereux - Autorisation préfectorale : le candidat fournira une copie de son autorisation préfectorale pour l'exercice du négoce ou du courtage des déchets dangereux et non dangereux ou la preuve de la démarche de demande d'autorisation auprès de la préfecture, s'il prévoit des transferts transfrontaliers (import ou export)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Pondération (60%)

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (40%)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2487556&orgAcronyme=d4t>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2487556&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 09/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont prévues dans le CCTP.

Facturation en ligne : Autorisée

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme imposée Conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du contrat, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur notamment en cas de défaillance de l'un des membres du groupement.

Montage financier : Le règlement des dépenses se fera selon les modalités suivantes : - Mode de financement : Fonds propres du GPMB - Mode de paiement : Virement bancaire sous 30 jours

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de Bordeaux sur le fondement : - soit de l'article L 551-1 (référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat, - soit

de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre, - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Aussi, dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du courrier portant la décision

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui traite les offres : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

5.1 Lot : LOT-0005

Titre : Déchets issus du port de plaisance

Description : Ce lot comprend les déchets issus de l'activité des plaisanciers et des propriétaires de péniches des Bassins à flot. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum à 280 000 EUR

Identifiant interne : Lot 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv): 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90510000 Élimination et traitement des ordures

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront exécutées sur la circonscription du GPMB et plus particulièrement sur les terminaux portuaires du GPMB

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2024

Durée : 36 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 280,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Pour apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat : - Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre (liste des véhicules, types de bennes/bacs, support de bacs,) ; - Liste des prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Arrêté préfectoral : le candidat fournira l'arrêté d'autorisation préfectorale délivrée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et concernant l'installation de traitement, de stockage temporaire ou permanent, objets du marché ou toute attestation de conformité de ces installations. - Autorisation de transport par route de déchets dangereux et/ou non dangereux pour les transporteurs prévoyant plus de 100 kg par chargement de déchets dangereux, ou plus de 500 kg de déchets non dangereux - Autorisation préfectorale : le candidat fournira une copie de son autorisation préfectorale pour l'exercice du négoce ou du courtage des déchets dangereux et non dangereux ou la preuve de la démarche de demande d'autorisation auprès de la préfecture, s'il prévoit des transferts transfrontaliers (import ou export)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Pour apprécier la capacité économique et financière du candidat : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat ainsi que le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Pondération (70%)

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (30%)

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2487556&orgAcronyme=d4t>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 09/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Conditions relatives à l'exécution du contrat sont prévues dans le CCTP.

Facturation en ligne : Autorisée

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme imposée En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du

contrat, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur notamment en cas de défaillance de l'un des membres du groupement. Conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Montage financier : Le règlement des dépenses se fera selon les modalités suivantes : - Mode de financement : Fonds propres du GPMB - Mode de paiement : Virement bancaire sous 30 jours

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de Bordeaux sur le fondement : - soit de l'article L 551-1 (référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat, - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre, - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Aussi, dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du courrier portant la décision

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui traite les offres : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Titre : Déchets administratifs et de restauration collective

Description : Ce lot comprend les déchets générés de manière régulière au niveau des bâtiments administratifs et des lieux de restauration collective. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum à 440 000 EUR

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90510000 Élimination et traitement des ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront exécutées sur la circonscription du GPMB et plus particulièrement sur les terminaux portuaires du GPMB.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2024

Durée : 36 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 440,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Pour apprécier la capacité économique et financière du candidat : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat ainsi que le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Pour apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat : - Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre (liste des véhicules, types de bennes/bacs, support de bacs,) ; - Liste des prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique - Arrêté préfectoral : le candidat fournira l'arrêté d'autorisation préfectorale délivrée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et concernant l'installation de traitement, de stockage temporaire ou permanent, objets du marché ou toute attestation de conformité de ces installations. - Autorisation de transport par route de déchets dangereux et/ou non dangereux pour les transporteurs prévoyant plus de 100 kg par chargement de déchets dangereux, ou plus de 500 kg de déchets non dangereux - Autorisation préfectorale : le candidat fournira une copie de son autorisation préfectorale pour l'exercice du négoce ou du courtage des déchets dangereux et non dangereux ou la preuve de la démarche de demande d'autorisation auprès de la préfecture, s'il prévoit des transferts transfrontaliers (import ou export)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Pondération (55%)

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (45%):

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2487556&orgAcronyme=d4t>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2487556&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 09/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont prévues dans le CCTP.

Facturation en ligne : Autorisée

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme imposée En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du contrat, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur notamment en cas de défaillance de l'un des membres du groupement. Conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Montage financier : Le règlement des dépenses se fera selon les modalités suivantes : - Mode de financement : Fonds propres du GPMB - Mode de paiement : Virement bancaire sous 30 jours

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de Bordeaux sur le fondement : - soit de l'article L 551-1 (référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat, - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre, - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Aussi, dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du courrier portant la décision

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui traite les offres : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Déchets industriels et activités exceptionnelles

Description : Ce lot comprend les déchets générés : - De manière régulière par les ateliers (mécanique, chaudronnerie, charpente, électricité...), les installations portuaires (formes de radoub...), les dragues, le nettoyage des quais... - De manière ponctuelle pour des activités exceptionnelles comme certains types de travaux, des déménagements, des évènements de collecte en externe... Les prestations donnent lieu à un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum à 750 000 EUR

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 34928480 Conteneurs et poubelles de déchets

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90510000 Élimination et traitement des ordures

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations seront exécutées dans la circonscription du GPMB et plus particulièrement sur les terminaux portuaires du GPMB.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2024

Durée : 36 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 750,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Pour apprécier la capacité économique et financière du candidat : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat ainsi que le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Pour apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat : - Une déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre (liste des véhicules, types de bennes/bacs, support de bacs,) ; - Liste des prestations similaires exécutées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. - Arrêté préfectoral : le candidat fournira l'arrêté d'autorisation préfectorale délivrée au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et concernant l'installation de traitement, de stockage temporaire ou permanent, objets du marché ou toute attestation de conformité de ces installations. - Autorisation de transport par route de déchets dangereux et/ou non dangereux pour les transporteurs prévoyant plus de 100 kg par chargement de déchets dangereux, ou plus de 500 kg de déchets non dangereux - Autorisation préfectorale : le candidat fournira une copie de son autorisation préfectorale pour l'exercice du négoce ou du courtage des déchets dangereux et non dangereux ou la preuve de la démarche de demande d'autorisation auprès de la préfecture, s'il prévoit des transferts transfrontaliers (import ou export)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Pondération 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (45)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2487556&orgAcronyme=d4t>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2487556&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 09/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 09/04/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont prévues dans le CCTP.

Facturation en ligne : Autorisée

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Aucune forme imposée En cas d'attribution du contrat à un groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire, pour l'exécution du contrat, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur notamment en cas de défaillance de l'un des membres du groupement. Conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la commande publique, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Montage financier : Le règlement des dépenses se fera selon les modalités suivantes : - Mode de financement : Fonds propres du GPMB - Mode de paiement : Virement bancaire sous 30 jours

Informations relatives aux délais de recours : Les recours peuvent être introduits devant le Tribunal Administratif de Bordeaux sur le fondement : - soit de l'article L 551-1 (référé précontractuel) du Code de justice administrative jusqu'à la signature du contrat, - soit de l'article R 421-1 du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre, - soit de l'article L551-13 (référé contractuel) du code de justice administrative dans un délai de 31 jours au plus tard suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de publication de l'avis ou de la notification, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du Code de justice administrative. Aussi, dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du courrier portant la décision

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bordeaux

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Organisation qui traite les offres : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Numéro d'enregistrement : 78180414100021

Adresse postale : 152, quai de Bacalan CS 41320

Ville : Bordeaux

Code postal : 33082

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : postoffice@bordeaux-port.fr

Téléphone : 05 56 90 58 00

Adresse internet : <https://www.bordeaux-port.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 17330001300062

Ville : BORDEAUX

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone : 0556993800

Télécopieur : 0556243903

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b6a7c311-4cf9-413e-a6f8-671b4aaa6774 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/03/2024 à 09:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/03/2024